



SAINT LAURENT BLANGY, le 31 mai 2013

N/REF : WS/SCC/189/13

Objet : Lettre ouverte aux Députés et Sénateurs du Nord – Pas-de-Calais

Mesdames, Messieurs les Élus de la République,

Dans quelques jours, Madame la Ministre de l'Ecologie devra prendre une décision cruciale pour l'avenir de la Chasse Française.

Il y a maintenant cinq ans, le Ministère de l'Ecologie décidait de suspendre pour une durée de cinq ans la chasse de trois espèces migratrices : l'eider à duvet, la barge à queue noire et le courlis cendré. Ces décisions furent prises à cette époque dans le cadre d'un accord politique entre les dirigeants cynégétiques nationaux et les représentants des associations écologistes, sous l'arbitrage tutélaire de l'Etat. Comme vous pouvez vous en douter ces décisions n'ont bien sûr aucun fondement scientifique, puisqu'elles découlent d'un accord purement politique entre deux partis. Il fût également décidé à cette époque de décaler l'ouverture du vanneau huppé au 15 octobre de chaque année, au lieu de l'ouverture logique de ce limicole avec les autres espèces du même groupe, au mois d'août.

En janvier 2012, suite à de nombreuses pressions politiques émanant des milieux écologistes et après une attaque victorieuse de la part de l'ASPAS sur les oies devant le Conseil d'Etat, les chasseurs demandèrent l'annulation de l'accord. L'eider à duvet fût rendu à la Chasse Française et le courlis cendré uniquement sur le territoire du domaine public maritime. Cette demi-mesure ne permit pas de rétablir une situation cohérente au sein de la Chasse, mais les chasseurs acceptèrent d'attendre la dernière année de moratoire qui restait, plutôt que de libérer leur colère.

En résumé, nous arrivons donc au terme de ces cinq années peu glorieuses pour les chasseurs comme pour l'Etat car la situation sociale comme les relations entre les différents gouvernements et le monde de la Chasse, n'ont fait que se compliquer suite à ce mauvais pas commun, entre autres. Évidemment, le gouvernement actuel ne peut porter la charge de cette erreur, mais c'est bien à notre Ministre de Tutelle de mettre un terme à cette mascarade pseudo-scientifique. L'Etat avait pris l'engagement de suivre ces espèces par des études durant ce moratoire de non-tir, il n'en fût rien. Rien ne fût engagé en ce sens, puisque de toute façon, aucune étude n'aurait pu légitimer quelque chose qui n'avait rien de scientifique et qui émanait des esprits torturés de 2008.

Il y a quelques jours se tenait le pré-conseil national de la chasse et de la faune sauvage qui devait préparer le CNCFS du six juin prochain, date où sera tranchée la fin ou non de ces moratoires. J'étais personnellement présent à Paris ce jour-là, et bien que certaines positions farfelues furent tenues par un scientifique au service de l'Etat, rien ne fût avancé pour empêcher le Ministère de prendre la décision de mettre un terme à l'ensemble de ces quatre moratoires. J'affirme à nouveau que cette position est la pure vérité et je reste à votre entière disposition pour vous fournir l'argumentaire nécessaire à cette analyse.

Mardi dernier, ce fût au Chef de l'Etat de rencontrer les chasseurs en présence de la Ministre de l'Ecologie, Madame Delphine BATHO. Ce point "moratoire" fût bien sûr au centre des discussions sur le gibier d'eau. Madame la Ministre a annoncé clairement son intention de ne pas mettre un terme à ces moratoires, restant sourde à nos arguments et maintenant une position dogmatique évidente. Le Président de la république, au contraire, a souhaité la création d'un groupe de travail avec notre Ministre de Tutelle sur l'ensemble des autres sujets concernant le gibier d'eau, mais pour les moratoires, il sera bien évidemment trop tard.

Mesdames, Messieurs les Elus du Peuple de France, vous ne pouvez cautionner qu'une telle décision soit prise par le Ministère. Vous n'êtes pas responsables du démarrage de cette pièce de théâtre "les moratoires", mais en deviendriez directement les auteurs, si le gouvernement n'y met pas un terme. Il vous reste quelques jours pour tenter de convaincre Madame la Ministre que son choix est un choix dangereux :

- dangereux scientifiquement, puisque contraire aux intentions et à la méthode présentées par le Chef de l'Etat dans sa profession de foi pré-électorale.

- dangereux socialement, car la colère des chasseurs gronde, et qu'une telle décision sera l'étincelle de trop, celle qui sonnera le début de mouvements sociaux importants et que plus rien ne permettra de contenir.

- dangereux politiquement, en défendant aujourd'hui une position ridicule qui ne fût pas la vôtre hier, mais qui pour faire plaisir à une mouvance verte bien peu représentative, vous coupera politiquement des 1,3 millions de chasseurs et de leurs nombreuses ramifications.

Dans ce contexte extrêmement tendu, je vous demande de faire le maximum pour que le "Rubicon" ne soit pas franchi, et que nous puissions ensemble, dans les semaines qui viennent, nous mettre au travail sur une problématique globale qui mérite bien plus qu'une analyse politique primaire.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les élus, ma plus haute considération, ainsi que toute ma confiance dans l'action que vous allez mener.

Cordialement,
Willy SCHRAEN

Président de la Fédération des Chasseurs du Pas-de-Calais

Vice-Président de la Fédération des Chasseurs du Nord - Pas-de-Calais

Président de l'Institut Scientifique Nord Est Atlantique

